

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 11 - votants : 11	Le douze décembre deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
Convocation en date du : 06 décembre 2024	Présents : BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
Affichée le : 06 décembre 2024	Absents excusés : BABEL Anne, RODAMEL Karine Secrétaire de séance élu : BERNONVILLE Yves

N° 2024D707	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE « AMENDES DE POLICE »
--------------------	---

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe « amendes de police ».

L'enveloppe « amendes de police » portera sur la réalisation d'aménagement de sécurité (trottoirs, cheminement piétonnier, mobilité douce, passage piétons...) dans la Rue des Sapins pour un coût global de 37.813€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe « amendes de police ».

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Yves BERNONVILLE



ROZIER EN DONZY, le 17/12/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

